

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 14

DATE DE LA CONVOCATION : 03 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le neuf avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès - BAZIN Christian - LHOPITAL Stéphanie - CHARLOT Christophe - PEYNAUD Joëlle - THIEFFRY Gaëtane - MILLES Yoann - BARBIER Sébastien - GERSTER Adrien - DUMORTIER Marilyne - DECAMBロン Charlotte - BORIE Anne-Sophie - MONIER Aurélien - ANTONIALI Guillaume

Était absente : DENIZET Victoire

Secrétaire de séance : MONIER Aurélien

D/2026-040

Objet de la délibération : Affectation des résultats Logement social 2025

Madame la Maire présente les résultats de l'exécution budgétaire 2025 Logement social.

Il convient de procéder à l'affectation des résultats

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Agnès NELIAS, la Maire,

- Après avoir entendu le Compte Financier Unique logement social, de l'exercice 2025,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
- Constatant que le compte financier unique fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 36 480,36€,
- Constatant que le compte financier unique fait apparaître un déficit cumulé d'investissement de : 6 518,75 €,
- Constatant les Restes à Réaliser (RAR), en dépenses, de 0.00 € et, en recettes, de 0.00 €, soit un résultat cumulé d'investissement déficitaire de 6 518,75 € avec RAR.

DECIDE, par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, d'affecter les résultats comme suit :

- Résultat de fonctionnement :

- Affectation à la section d'investissement (ligne R1068) : 6 518,75 €
- Excédent reporté à la section de fonctionnement (ligne R002) : 29 961,61 €

- Résultat d'investissement :

- Déficit cumulé d'investissement (ligne D001) : 6 518,75 €
- Affectation depuis la section de fonctionnement (ligne R 1068) : 6 518,75 €

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Aurélien MONIER Secrétaire			Agnès NELIAS Madame la Maire	
-------------------------------	---	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 16 AVR. 2026

Publication ou notification du : 16 AVR. 2026

Publication site internet le : 16 AVR. 2026

Affichage de la liste des délibérations le : 16 AVR. 2026